



La formation documentaire dans
les bibliothèques collégiales :
état de la question et enquête

Par :

**Daniel Marquis, bib. prof.
Coordonnateur
Service de la bibliothèque,
de l'audiovisuel et du soutien aux TIC
Cégep de Granby Haute-Yamaska**

Octobre 2002

La formation documentaire : définition

La formation documentaire occupe une place importante dans les activités pédagogiques d'une bibliothèque collégiale. Ce concept ou son équivalent américain appelé *Bibliographic Instruction* a bien évolué depuis la définition qu'en donnait Sheryl Anspaugh en 1974¹. Yves Tessier l'a défini en 1977 comme étant :

*L'ensemble des activités d'apprentissage permettant de connaître et d'utiliser les ressources documentaires de façon optimale afin de répondre à des besoins d'information pour fins d'étude, de recherche et de ressourcement permanent.*²

Pour l'état de la question que nous désirons brosser ici, nous entendrons par « formation documentaire » l'ensemble des activités de formation offertes par le personnel d'une bibliothèque visant l'appropriation des compétences de base inhérentes à la recherche dans les documents imprimés ou en ligne. Il va de soi, comme le rappelle Evan Ira Farber dans un article publié dans le « New Electronic Library », que le dénominateur commun de ces formations est l'intégration au curriculum des programmes : « I'am talking about course-related or course-integrated instruction, not separate courses. »³ Ce qui fait la force et la pertinence de la formation documentaire réside avant tout dans ses liens privilégiés avec les activités quotidiennes de l'enseignement.

Depuis plus de vingt ans, les bibliothécaires et les spécialistes en moyens et techniques d'enseignement (SMTE⁴) offrent des ateliers de formation. Quelle est la nature de ces formations ? Une revue de la documentation relative au développement des bibliothèques collégiales et la formation documentaire nous a amenés à situer la problématique de la formation documentaire dans un contexte plus général. Constatant le peu de données récentes spécifiques à notre problématique, nous avons menés une enquête des pratiques en ce domaine dans 44 institutions collégiales.

L'intérêt accordé à la formation documentaire dans les bibliothèques collégiales depuis 1978

La question de l'initiation des étudiants à la bibliothèque est une préoccupation qui remonte à la fin des années 70. Dans une enquête menée en 1978, Jean Lemaire⁵ avait constaté que 82,5 % des cégeps offraient une initiation à la bibliothèque et que cette initiation s'effectuait

¹ Sheryl Anspaugh, *Educating the Library User*, New York: R.R. Bowker, 1974

² Yves Tessier, « Apprendre à s'informer : les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire ». *Documentation et bibliothèques*, vol. 23, no. 2, 1977, p. 77.

³ Evan Ira Farber, "Teachers as Learners – The Application of BI" in *Working with Faculty in the New Electronic Library*, 1972, p. 1

⁴ Le titre de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement (SMTE) correspond à une classification administrative. Il a été choisi pour identifier les professionnels de la documentation (écrite ou autre) et équivaut au *Library Media Specialist* américain.

⁵ Jean Lemaire, «L'apprentissage du travail personnel et de l'utilisation de la bibliothèque dans les Cégeps du Québec», *Argus*, vol. 7, no 2 (mars-avril 1978), 38-41.

au moyen d'une visite guidée dans 75 % des cas. Dans 30 % des cas, cette visite était suivie par la présentation d'un document audiovisuel alors que dans 42,5 %, on se contentait de distribuer un document écrit, généralement des « guides de la bibliothèque » ou de simples dépliants. Pour l'auteur, ces chiffres illustraient une lacune quant à la transmission aux étudiants d'une véritable méthodologie de recherche documentaire.

Les activités de formation documentaire sont étroitement associées au développement des bibliothèques collégiales. L'implantation du réseau **RENARD**⁶ (Réseau Normalisé et Automatisé des Ressources Documentaires) en novembre 1983 a consolidé les liens entre les bibliothèques collégiales. Même si l'objectif premier de ce réseau était l'automatisation de la recherche documentaire, sa mise en œuvre a facilité les échanges d'expériences et a contribué au développement des bibliothèques. C'est ce que constataient Marie Goyette et Josée Trudeau qui, quelques années après l'implantation du réseau, affirmaient :

*La banque de données créée par les bibliothèques du réseau contient environ 200 000 notices ou références bibliographiques, ce qui en fait un terrain d'exercice intéressant pour les étudiants qui ont des activités d'apprentissage reliées aux banques de données.*⁷

Dès 1984, Daniel Morin posait la question de l'utilité des services de support documentaire dans les cégeps⁸. La reconnaissance par les enseignants de la pertinence de l'apport des responsables de bibliothèques constituait pour l'auteur une condition essentielle à la mise en place d'ateliers de formation documentaire : « En général, les services de support documentaire à l'enseignement sont évalués positivement par les enseignants puisque les scores moyens varient de 3,48 à 6,26 sur l'échelle allant de 1 à 7. »⁹ Ce constat est important si l'on considère la formation comme une activité nécessitant la collaboration des enseignants et intégrée au curriculum d'un programme.

Des études longitudinales dirigées par monsieur Marcel Lajeunesse de l'École de l'EBSI¹⁰ en 1986, 1994 et 2000 avaient permis de bien cerner le secteur des bibliothèques collégiales.

⁶ Serge Harvey et Jacques Maltais, *Si RENARD m'était conté : un réseau original pour les collèges du Québec*, *Argus*, 15, no 2, juin 1986, p. 49-57.

⁷ Marie Goyette et Josée Trudeau, « La bibliothèque [collégiale] et son Renard : un outil pédagogique », *Pédagogie collégiale*, vol. 2, no 1, oct. 1988, p. 19-20.

⁸ Daniel Morin, « L'utilité des services de support documentaire dans les cégeps du Québec : l'opinion des enseignants », *Documentation et bibliothèques*, 30, no 4, oct.-déc. 1984, p. 137-140.

⁹ *Ibid.* p. 140.

¹⁰ Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1969-1983) : service pédagogique au comptoir de prêts », *Argus*, vol. 15, no 2 (juin 1986), p. 33-49; « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1992) : étude des principaux indicateurs », *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, no 2 (avril-juin 1994), p. 67-79, « Les bibliothèques de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1999) : l'urgence d'une relance », *Argus*, vol 29, no 2 (automne 2000), p. 5-21.

¹¹ Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1969-1983) : service pédagogique au comptoir de prêts », *Argus*, vol. 15, no 2 (juin 1986), p. 33-49; « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1992) : étude des principaux indicateurs », *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, no 2 (avril-juin 1994), p. 67-79, « Les

Même si ces études s'intéressaient avant tout à des variables quantitatives (nombre de livres, budgets, ressources humaines, etc.) et n'abordaient pas directement la nature des services offerts, elles avaient le mérite de souligner une baisse importante et constante des ressources professionnelles attribuées aux bibliothèques collégiales : de 2,5 professionnels par bibliothèque en 1975, nous sommes passés à 1,9 en 1983, 1,5 en 1992 et 1,2 en 1999 :

*La diminution marquée du nombre de bibliothécaires professionnels dans le rôle d'interface entre l'utilisateur et la bibliothèque, et leur remplacement par du personnel sans formation universitaire, diminuent la capacité de la bibliothèque d'établir avec le corps professoral et la direction des études les liens essentiels à la réalisation de ses objets pédagogiques.*¹²

En 1988, Linda Pagé et Josée Reid¹³ posaient la question : « Qu'en est-il plus spécifiquement de la formation documentaire dans les bibliothèques académiques du Québec ? »¹⁴ Après avoir tracé l'historique des diverses méthodes de formation documentaire utilisées au Québec, les deux bibliothécaires présentaient les résultats d'une enquête menée auprès de douze bibliothèques collégiales de la région de Montréal. L'objectif visé était d'identifier les activités et les méthodes utilisées afin d'en évaluer la pertinence. Les auteures constataient une grande diversité des politiques en vigueur et un manque de concertation et d'échange entre les cégeps. La formation documentaire n'était pas obligatoire et les exposés n'étaient pas offerts dans tous les cours.

En 1994, Raymonde Beaudry du Cégep de Rosemont et Marthe Francoeur du Collège de l'Outaouais ont bien cerné la spécificité des bibliothèques collégiales :

*Pour répondre aux objectifs de l'enseignement, le fonds documentaire d'une bibliothèque collégiale doit être une « entité dynamique »; il se développe en fonction des objectifs pédagogiques de l'enseignement collégial, des programmes et des cours...*¹⁵

En situant la pertinence de la bibliothèque dans le contexte des objectifs pédagogiques des programmes et des cours, les deux auteures avaient permis de bien définir ce qui fait la force des bibliothèques collégiales d'aujourd'hui. Henriette Dion, Louis Gaudreau et Maud Godin¹⁶ allaient dans le même sens deux ans plus tard avec une enquête sur les pratiques de la formation documentaire au collégial. Les auteurs constataient alors plusieurs lacunes sur le plan des connaissances des outils et des méthodes de recherche chez les étudiants et les enseignants et

bibliothèques de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1999): l'urgence d'une relance», *Argus*, vol 29, no 2 (automne 2000), p. 5-21.

¹² Lajeunesse, op.cit. p. 23.

¹³ Linda Pagé et Josée Reid. *La formation documentaire dans les collèges de la région de Montréal*, Documentation et bibliothèques, 34, no 4, oct.-déc. 1988, p. 133-141.

¹⁴ Ibid. p. 138.

¹⁵ Raymonde Beaudry et Marthe Francoeur. « Enseignants et bibliothécaires : des complices », *Pédagogie collégiale*, 7, no 4, mai 1994, p. 16-18.

¹⁶ Henriette Dion, Louis Gaudreau et Maud Godin. « La maîtrise de l'information : un défi pédagogique à partager. » *Documentation et bibliothèques*, 42, no 2, avril-juin 1996, p. 81-85.

proposaient des objectifs de formation documentaire spécifiques. S'inspirant de l'approche axée sur les compétences développées en 1991 par Robert Burheim¹⁷, ces trois bibliothécaires ont apporté une contribution originale et novatrice en formulant une série de neuf compétences spécifiques liées au processus de recherche documentaire.

Soulignons enfin que dans un article publié en 1998 et intitulé *Apprendre à « maîtriser » l'information: des habiletés indispensables dans une « société du savoir »*¹⁸, Paulette Bernhard examinait la question des bibliothèques scolaires dans leur ensemble en situant la problématique à un autre niveau, celui des sciences cognitives. Elle concluait que les habiletés à acquérir de l'information constituent un ensemble de compétences dites « transversales » qui prolongent l'expérience de la recherche en bibliothèque. Elle en profitait pour définir dix modèles de processus de recherche et soulignait l'urgence de développer un « ABC de la maîtrise de l'information », incluant la maîtrise des technologies qui y donnent accès.

Au terme de cette revue de quelques-unes des études qui ont marqué les recherches sur la formation documentaire dans les cégeps, nous constatons que cette problématique remonte à la création du réseau collégial et qu'elle a évolué au rythme de son développement. Aujourd'hui, l'accès aux catalogues en ligne, aux index et bases de données textuelles et à l'Internet a considérablement modifié le profil des compétences proposées dans les activités de formation documentaire.

Une enquête qui s'impose

Considérant que la dernière étude sur le sujet date de plus de six ans, nous avons estimé qu'il était pertinent de procéder à une nouvelle enquête qui permettrait de dresser un tableau global des activités de formation documentaire offertes actuellement par le personnel des bibliothèques des cégeps. Plus précisément, nous avons cherché à vérifier l'importance qui était accordée à la formation documentaire par les responsables de bibliothèques collégiales privées ou publiques en recueillant et en colligeant de l'information qualitative et quantitative sur la nature des activités et services offerts dans ce domaine.

Méthodologie

Dans un premier temps, nous avons procédé à une revue de la documentation disponible afin de cerner les enjeux de la problématique et de son développement. Après avoir déterminé les objectifs visés, nous avons rédigé une première version d'un questionnaire que nous avons mis en ligne sur un site Internet. Trois bibliothécaires provenant de cégeps publics ont été sollicités par courriel afin de procéder à une évaluation des objectifs fixés et des questions posées. Ces mêmes personnes ont rempli le questionnaire à titre de pré-test. Nous avons apporté quatre modifications aux questions posées afin de mieux cerner notre problématique. Par la suite, nous avons utilisé la

¹⁷ Robert Burheim, « Curriculum delivery is changing - responding to the change ». Queensland, Australia: Technical and Further Education - TEQ, Library Network Branch, 1991.

¹⁸ Paulette Bernhard. « Apprendre à maîtriser l'information: des habiletés indispensables dans une société du savoir » « Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation », Éducation et francophonie, volume XXVI, Numéro 1, automne-hiver 1998.

liste d'envoi RESDOC¹⁹ afin d'inviter par courriel les responsables de bibliothèques à remplir le questionnaire en ligne²⁰. Au total, ce sont 44 bibliothèques collégiales (39 publiques et 5 privées) qui ont accepté de participer à notre enquête (seuls 7 collèges publics n'ont pas donné suite à notre demande). Ces résultats témoignent de l'intérêt de la question chez les responsables de bibliothèques collégiales.

Le questionnaire

Le questionnaire utilisé comportait dix questions. Une zone d'identification permettait de préciser le nombre de personnels techniques et professionnels et la nature des ressources en ligne proposées par les bibliothèques. Nous posons l'hypothèse que la disponibilité des ressources en ligne a un impact direct sur la nécessité d'offrir des ateliers de formation.

Les résultats

La majorité des bibliothèques collégiales québécoises offrent une variété de ressources en ligne à leurs clientèles : catalogue, index et textes intégraux de périodiques, banques de données textuelles, encyclopédies et ouvrages de référence en ligne.

Type de ressource	disponibilité	nombre total de bibliothèques
Catalogue en ligne	34	/44
Repères	43	/44
Ebsco Host	25	/44
Eureka Biblio-Branchée	42	/44
E-Stat	39	/44
Encyclopédia Universalis	31	/44
E.B. Encyclopedia Britannica	8	/44

Toutes les bibliothèques collégiales qui ont participé à notre enquête offrent des activités ou des services de formation documentaire²¹. De ce nombre, les collèges de moins de 2 000 étudiants rejoignent près des deux tiers de leurs clientèles; ceux de 2 000 à 3 500 et de 3 500 étudiants et plus, rejoignent un peu moins de la moitié de leurs clientèles étudiantes. Les 44 cégeps et collèges pris en compte dans notre enquête ont offert au cours de l'année scolaire 2001/2002 1 312 ateliers et ont rejoint 31 723 étudiants. Les résultats de notre enquête démontrent une nette corrélation entre le nombre d'étudiants ayant pu profiter d'un

¹⁹ RESDOC est une organisation fondée en 1984 sous l'appellation initiale de « Réseau normalisé et automatisé des ressources documentaires » (RENARD), laquelle a été changée en 1997 pour RESDOC (Réseau des services documentaires collégiaux) afin de mieux identifier les entités qui la constituent. <http://www.resdoc.ccsr.qc.ca/>

²⁰ Le questionnaire, les résultats et le présent article sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/sondage2002/>

²¹ Par atelier, nous entendons toute période de temps (variant de 15 minutes à 3 heures) où une personne du service de la bibliothèque initie les étudiants à l'usage des ressources documentaires de la bibliothèque (catalogue, index, banques de données textuelles, moteurs de recherche sur Internet) ou à des éléments méthodologiques (bibliographie, évaluation de ressources documentaires). L'atelier peut être général ou adapté aux besoins documentaires spécifiques d'une clientèle.

atelier de formation et le nombre de professionnels disponibles dans le cégep ou le collège. Trois exemples suffiront pour illustrer cette corrélation : un cégep de 1 400 étudiants pouvant compter sur un bibliothécaire professionnel parvient à rejoindre près de 85 % de sa clientèle. Un cégep de 3 000 étudiants et desservi par deux bibliothécaires atteint un peu plus de 25 % de sa clientèle alors qu'un cégep de 5 217 étudiants mais ne comptant que sur un seul professionnel ne peut atteindre que 7 % de sa clientèle. En ce qui a trait à la possibilité d'obtenir une formation en recherche documentaire, il existe un écart considérable entre les petits collèges de moins de 2 000 étudiants et les moyens et grands collèges de 2 000, 3 500 et 5 000 étudiants et plus. Il n'est pas étonnant que dès 1986, un chercheur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal intitulait un article publié dans une revue spécialisée « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec : services pédagogiques ou comptoirs de prêts ? »²²

Les données de la Direction générale de l'enseignement collégial²³ indiquent un total de 79 021 étudiants inscrits en première année dans un cégep ou un collège public ou privé. Avec un total de 31 723 étudiants qui ont participé à un atelier de formation documentaire, c'est donc un peu plus de 40 % de la clientèle étudiante qui est rejoint par ce type de formation. Mais il faut apporter trois nuances à ces résultats. Nous avons estimé que les ateliers étaient majoritairement offerts en première année. Toutefois, certains ateliers reliés à des compétences spécifiques (anglais avancé, projets d'intégration en sciences, exploration du domaine des arts, etc.) sont offerts aux mêmes étudiants au cours de la deuxième ou troisième année de leur formation générale ou technique. Soulignons également que des ateliers sont offerts à des groupes provenant de l'Éducation des adultes. Finalement, nos résultats ne tiennent pas compte des étudiants qui, même s'ils n'ont pas profité d'une véritable formation en recherche documentaire, ont pu utiliser les modules contextuels d'aide souvent associés aux documents en ligne.

En ce qui a trait à la nature des activités et des ateliers offerts, notre enquête nous a permis de constater que les responsables de la formation proposent autant d'ateliers généraux que d'ateliers adaptés aux besoins spécifiques des programmes. Les ateliers sont offerts majoritairement dans un laboratoire conçu spécifiquement à cette fin et les étudiants doivent généralement compléter un exercice pratique après la tenue de l'atelier. L'identification du besoin d'un atelier provient autant des enseignants que des responsables de bibliothèques.

La tenue d'ateliers est à l'occasion complétée par la distribution de guides imprimés. Trente-quatre pour cent des bibliothèques offrent de tels guides et moins de dix pour cent les offrent sur support informatique. L'ensemble des répondants confirme l'importance de la formation documentaire dans la réussite d'un programme collégial et estiment que celle-ci doit être offerte par le personnel professionnel ou technique de la bibliothèque.

²² Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, « Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1969-1983) : services pédagogiques ou comptoirs de prêts ? » *Argus*, 15, no 2, juin 1986, p. 33-47.

²³ Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale de l'enseignement collégial. Nombre d'élèves inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire et à temps plein selon le type de formation et la classe (1996-2001) http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/Sipeec/Reseau_collégial.htm

Conclusion

Les responsables de bibliothèques du réseau collégial reconnaissent l'importance de la formation documentaire dans la réussite scolaire des étudiants. Pour ce faire, ils proposent, selon leurs moyens et leurs disponibilités, des ateliers et dans certains cas des guides imprimés et/ou en ligne. Notre enquête a clairement démontré une corrélation entre le nombre d'étudiants bénéficiant d'un atelier et le nombre de professionnels disponibles pour offrir cette formation. Malgré le peu d'effectifs professionnels diplômés en bibliothéconomie et en sciences de l'information dans plusieurs cégeps et collèges, les bibliothécaires ont élaboré progressivement des activités qui mettent à profit l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC).

Les données présentées le 19 septembre 2002 dans le cadre du 4^e forum des représentants de bibliothèques collégiales ont suscité un intérêt certain parmi les participants. À cette occasion, les professionnels participants ont confirmé la nécessité de mettre en commun leurs expériences dans le domaine de la formation documentaire. La possibilité d'intégrer dans le curriculum des programmes les compétences acquises lors des ateliers de formation et le statut de bibliothécaire-enseignant considéré comme seule ressource vraiment compétente pour donner ces ateliers y ont été débattus.

Depuis le début des années 90, deux nouveaux concepts sont apparus dans la notion de formation documentaire : l'*information literacy* et l'*information competence*. Ces deux concepts rendent compte du fait que la recherche documentaire implique désormais qu'il faille étendre les compétences des étudiants à la localisation, l'évaluation, l'utilisation et la communication de l'information dans toutes ses formes et dans une perspective critique²⁴ ²⁵. Si l'on situe ces compétences dans une perspective d'apprentissage en ligne (*E-learning*) en bibliothèques virtuelles, nous avons devant nous, à titre de professionnels des sciences de l'information, un défi stimulant.

Daniel Marquis

dmarquis@cegepgranby.qc.ca

<http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio>

<http://www.cegepgranby.qc.ca/lazone>

²⁴ Commission on Colleges, Southern Association of Colleges and Schools (SACS). *Criteria for Accreditation*. 10th ed. Dec. 1996.

²⁵ Work Group on Information Competence, Commission on Learning Resources and Instructional Technology (CLRIT), California State University (CSU) system. *Information Competence in the CSU: A Report*. Dec. 1995.